Le Préfet des Deux-Sèvres

Le Président du Conseil Départemental des Deux-Sèvres

ARRETE portant nomination des membres du Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN)

Le Préfet des Deux-Sèvres
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Le Président du Conseil Départemental des Deux-Sèvres,

VU l'article 12 de la loi n° 83.663 du 22 juillet 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

VU le décret n° 2004-703 du 13 juillet 2004 relatif aux dispositions réglementaires des livres 1er et II du Code de l'éducation ;

VU le décret 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;

VU la circulaire en date du 19 Novembre 1985 concernant la mise en œuvre du transfert de compétence en matière d'enseignement ;

VU les arrêtés préfectoraux du 3 juin 2010, du 19 octobre 2010 et du 26 septembre 2011 portant modification de la composition du CDEN ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture et de M. le Directeur Général des services du Département ;

VU le courrier de l'Association Départementale des Maires en date du 17 juin 2014 relatif aux changements intervenus parmi les représentants des Maires,

VU les changements intervenus parmi les représentants des usagers,

VU les changements intervenus parmi les représentants de l'Etat.

VU la délibération n° 6A du Conseil Départemental séance du 2 avril 2015,

VU l'arrêté du Conseil Départemental du 14 septembre 2015, portant nomination du représentant du président du Conseil départemental,

ARRETE

ARTICLE 1er : La composition du Conseil Départemental de l'Education Nationale, qui est placé sous la présidence du Préfet et du Président du Conseil Général, est modifiée ainsi qu'il suit ***(les nouveaux membres apparaissent en caractères gras)*** :

Les Présidents sont suppléés selon les dispositions ci-après :

1°) en cas d'empêchement du Préfet, le Conseil est présidé par le Directeur académique des services de l'Education nationale ;

2°) en cas d'empêchement du Président du Conseil Départemental, le Conseil est présidée par la Conseillère Départementale, déléguée à cet effet par le Président du Conseil Départemental, Mme Rose-Marie NIETO.

Les suppléants des présidents ont la qualité de vice-présidents.

1°) Dix membres représentant la Région, le Département, les Communes :

a) Un Conseiller Régional :

Titulaire : Mme Nathalie LANZI, 15, rue de l'Ancienne Comédie, BP 575, 86021 POITIERS Cedex
Suppléante : Mme Françoise BÉLY, 15, rue de l'Ancienne Comédie, BP 575, 86021 POITIERS Cedex

b) Cinq Conseillers Départementaux :

Titulaire : Mme Hélène HAVETTE, Maison du département, Mail Lucie Aubrac, BP 531, 79021 NIORT Cedex
Suppléant : M. Léopold MOREAU, Maison du département, Mail Lucie Aubrac, BP 531, 79021 NIORT Cedex

Titulaire : Mme Sylvie RENAUDIN, Maison du département, Mail Lucie Aubrac, BP 531, 79021 NIORT Cedex
Suppléante : Mme Béatrice LARGEAU, Maison du département, Mail Lucie Aubrac, BP 531, 79021 NIORT Cedex

Titulaire : M. François GINGREAU, Maison du département, Mail Lucie Aubrac, BP 531, 79021 NIORT Cedex
Suppléante : Mme Estelle GERBAUD, Maison du département, Mail Lucie Aubrac, BP 531, 79021 NIORT Cedex

Titulaire : Mme Esther MAHIET-LUCAS, Maison du département, Mail Lucie Aubrac, BP 531, 79021 NIORT Cedex
Suppléant : M. Sylvain SINTIVE, Maison du département, Mail Lucie Aubrac, BP 531, 79021 NIORT Cedex

Titulaire Mme Colette BALAND, Maison du département, Mail Lucie Aubrac, BP 531, 79021 NIORT Cedex
Suppléant : M. Jean-Claude MAZIN, Maison du département, Mail Lucie Aubrac, BP 531, 79021 NIORT Cedex.

c) Quatre Maires :

Titulaire : Mme Marylène PICARD, Maire, 79170 BRIEUIL-SUR-CHIZE
Suppléant: M. Fabrice DESCAMPS, Conseiller municipal, 79000 NIORT

Titulaire : Mme Françoise PRESTAT, Maire adjointe, 79200 PARTHENAY
Suppléante : Mme Marinette TALLIER, Maire adjointe, 79300 BRESSUIRE

Titulaire : M. André BEVILLE, Maire, 79100 SAINT-JEAN-DE-THOUARS
Suppléant : M. Jean-Luc CLISSON, Maire, 79210 LE BOURDET

Titulaire : Mme Marie-Emmanuelle SAINTIER, Maire, 79190 LA CHAPELLE POUILLOUX
Suppléante : Mme Elisabeth MAILLARD, Maire, 79410 SAINT REMY.

2°) Dix membres représentant les personnels de l'Etat :

Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA) Education :

Titulaire : M. Patrice GIRALDOS-CAYO, collège Léo Desaivre, route de Bressuire 79220 CHAMPDENIERS SAINT DENIS
Suppléant : M. CRINIERE Adrien, Lycée Ernest Pérochon, 40 rue Taillepied, BP 128, 79204 Parthenay

Titulaire : M. BOSSIS Dominique, Lycée Paul Guérin, 19 rue des Fiefs, BP 19113, 79004 NIORT
Suppléante : Mme Cécile LEBOT, collège Pierre et Marie Curie, 175 rue du Maréchal Leclerc 79000 NIORT

Fédération Syndicale Unitaire (FSU) :

Titulaire : M. Frédéric GIRAUD, LGT Paul Guérin, 19 rue des Fiefs, BP 19113, 79004 NIORT
Suppléante : Mme Agnès CARRE, collège R. Caillé, route de Prin, 79210 MAUZE-SUR-LE-MIGNON

Titulaire : M. Olivier CHIRON, SEGPA du collège de Melle, avenue Clément Pineau, BP 40, 79500 MELLE
Suppléant : Mme Isabelle GODEAU, école maternelle Emile Zola, 79000 NIORT

Titulaire : Mme Julie COUPRIE, école élémentaire publique, 12 avenue de Poitiers, 79170 BRIOUX-SUR-BOUTONNE
Suppléante : Mme Valérie MERLE, Ecole maternelle Jules Ferry, 1 rue jules Ferry, 79000 NIORT

Titulaire : M. Pascal FUZAT, lycée de la Venise Verte, rue René Descartes, BP 3600, 79012 NIORT cedex
Suppléant : M. Cédric GERLAND, lycée Jean Macé, 20, rue Gustave Eiffel, BP 96, 79004 NIORT Cedex

Titulaire : M. Jean COURTADET, lycée M. Genevoix, BP 40, 79301 BRESSUIRE Cedex
Suppléant : M. Franck BILLY, Collège F. Villon, 26 avenue des Platanes, 79330 SAINT-VARENT

Titulaire : Mme Annabelle CHAIGNE, école Yvonne Mention-Verdier, rue du Simplot, 79500 MELLE
Suppléant : M. Jean LAMOINE, lycée Haut Val de Sèvre, 22, rue du Panier Fleuri, BP 8, 79400 ST-MAIXENT L'ECOLE

Fédération Nationale de l'Education, de la Culture et de la Formation Professionnelle (FNEC FP-FO) :

Titulaire : Mme Marie BOUTINOT, lycée de la Venise Verte, rue René Descartes, BP 3600, 79012 NIORT Cedex
Suppléant : M. Philippe CHOLLET, école maternelle publique J. Ferry, 1 rue des écoles, 79230 VOUILLE

SGEN-CFDT :

Titulaire : M. Bernard MARTIN, Collège Henri Martineau, 79160 COULONGES SUR L'AUTIZE
Suppléante : Mme Mathilde MICARD, école élémentaire Ernest Pérochon, St Maixent - l'Ecole

3°) Dix membres représentant les usagers :

a) Sept parents d'élèves :

Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques des Deux-Sèvres (FCPE)

Titulaire : Mme Jeanne BAUDRY, La Grande Vanelière, 79140 CERIZAY
Suppléante : M. Vincent PRELOT, 16 rue du 4 Août, 79000 NIORT

Titulaire : M. Frédéric MENARD, 72 avenue de La Venise Verte, 79000 NIORT
Suppléant : M. Max BURGUIERE, 2 square Maurice Mullot, 79000 NIORT

Titulaire : M. Boris GARNIER, 62, rue de Brioux, 79000 NIORT
Suppléante : Mme Laurence KORTSMIT 118 avenue de Limoges, 79000 NIORT

Titulaire : Mme Odile ULRICH, 1 rue Chapeau, 79000 NIORT
Suppléant : Mme Chantal ROBIN, 8 rue du 8 mai, 79370 CELLES SUR BELLE

Titulaire : M. Emmanuel BURGAUD, 165 rue du Hameau de l'Ebaupin, 79230 AIFFRES
Suppléante : Mme Virginie LOTTE, 7 rue du Bout du Mur, Mandegault, 79190 MELLERAN

Titulaire : Mme Valérie GIRAUD, Lieu-dit « Le Noirvault », 79320 MONCOUTANT
Suppléante : M. Stéphane RAYNEAU, 52, rue Champommier, 79000 NIORT

Titulaire : Mme Carine CHUZEVILLE, 112 rue de la Corderie, 79000 NIORT
Suppléant : M. Thierry LEBLAN, 14 rue du Docteur Fleming, 79300 BRESSUIRE

b) Un représentant des associations complémentaires de l'enseignement public :

Ligue de l'enseignement

Titulaire : M. Michel QUILLET, la ligue de l'enseignement, Centre Du Guesclin, Place Chanzy 79000 NIORT
Suppléante : Mme Yolande CASSIN, 8 allée des Dalhias, 79000 NIORT

c) Deux personnalités compétentes dans le domaine économique, social, éducatif et culturel :

Titulaire : Le Directeur général adjoint chargé du pôle des partenariats et des territoires, Conseil Général, Maison du Département, Mail Lucie Aubrac, BP 531, 79021 NIORT Cedex
Suppléant : Le Directeur de la direction de l'Education, Conseil Général, Maison du Département, Mail Lucie Aubrac, BP 531, 79021 NIORT Cedex

Titulaire : M. Jean-Luc BLUTEAU, 2 route de la Cape, 79600 ST-LOUP LAMAIRE
Suppléante : Mme Yveline PETIT, 3 rue Raoul Follereau, 79200 POMPAIRE

Personnalité invitée à titre consultatif :

Titulaire : M. Bernard de LITARDIERE, La Gagnerie, 79310 MAZIERES-EN-GATINE
Suppléant : M. Gérard PENIT, 3, rue de la Fuye, 79600 AIRVAULT

ARTICLE 2 : L'arrêté préfectoral de ce jour annule et remplace l'arrêté du 2 avril 2015.

ARTICLE 3 : Le mandat des membres titulaires et suppléants du Conseil Départemental de l'Education Nationale, d'une durée de trois ans, expirera le 1er mars 2016.

ARTICLE 4 : Le secrétariat du Conseil Départemental de l'Education Nationale est assuré par les services du directeur académique des services de l'Education nationale.

ARTICLE 5 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture, M. le Directeur des services du Département et M. le Directeur académique des services de l'Education nationale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

NIORT, le 18 septembre 2015

Le Préfet,

Jérôme GUTTON

Le Président du Conseil Départemental,

Gilbert FAVREAU